

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Mgr C. A. Marois vicaire-général de l'Archidiocèse.

Monseigneur C. A. Marois, secrétaire de Son Eminence le Cardinal Taschereau, a été appelé à la haute position de vicaire-général. Cette nomination était désirée par le clergé de l'Archidiocèse de Québec, qui apprécie depuis longtemps les nombreuses qualités du cœur et de l'esprit de l'ancien secrétaire qui, par plusieurs côtés, rappelle à ceux qui l'ont connu, le regretté Monseigneur Cazeau.

La Semaine Religieuse est particulièrement heureuse de présenter ses cordiales félicitations au nouveau titulaire, qui vient de recevoir de Son Eminence la plus haute marque de confiance, et qui peut compter sur les sympathies bien méritées du clergé de l'Archidiocèse et de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître.

Monsieur l'abbé P. B. Garneau remplace Mgr Marois dans la charge de Secrétaire.

OBLIGATION DE FAIRE SON TESTAMENT.

Il est certainement peu de négligences aussi regrettables, à tous les points de vue, que celle qui fait remettre à tant de personnes la confection de leur testament à la dernière heure, et les expose à mourir intestat. On dirait vraiment que cet acte si simple en lui-même, a pour conséquence inévitable d'abréger la vie, tant il inspire de répugnance à un certain nombre. Que l'avare sordide meure sans testament ou ne le fasse qu'à la dernière extrémité, cette manière d'agir n'a rien qui doive étonner ; mais qu'un chrétien intelligent et éclairé se tienne cramponné à ses biens comme cet insensé, et ne veuille en disposer qu'au dernier moment, c'est là un fait qui n'est pas à sa louange. Ceci est tellement vrai, que le droit romain taxe de négligence coupable et déshonorante celui